

# COMMUNE DE MÉZANGERS



*Bonne Année 2020*



**BULLETIN MUNICIPAL**

N°52 – JANVIER 2020

Repas des aînés – samedi 9 novembre 2019



Fête d'Halloween (APE)  
Jeudi 31 octobre 2019



Bourse aux jouets et vêtements (APE)  
Lundi 11 novembre 2019



Fête de l'Hiver (Ecole / APE) – Vendredi 13 décembre 2019





## Le mot du Maire



Mézangéennes, Mézangéens,

En cette nouvelle année 2020, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux à vous toutes et tous mais aussi à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, des vœux de santé, de bonheur, de prospérité, mais aussi de projets et de réussite professionnelle et personnelle.

Nous avons eu en cette année 2019 qui vient de s'achever 3 décès Mme Bonneau Francine, Mrs Carin Claude et Edet Sébastien et en ce début d'année 2020, notre doyenne Denise Coupé à l'aube de ses 100 ans. Nous avons une pensée pour tous leurs proches dans ces moments douloureux.

De nouveaux habitants sont venus s'installer dans notre commune, profiter du dynamisme mais aussi chercher le calme et la tranquillité de notre village à taille humaine.

### En 2019 nous avons procédé à des travaux et des investissements :

- Finitions de la salle polyvalente.
- Acquisition d'un mât et drapeau pour la mairie.
- Réfection des sols en carrelage du logement de l'école, changement de 3 portes intérieures.
- Renouvellement de panneaux de voirie.
- Travaux d'enlèvement de tombes au cimetière.
- Acquisition de 2 miroirs de courtoisie pour la RD 7 (ils seront posés prochainement).

### Les projets qui sont engagés pour 2020-2021 :

- Cuisine de la salle polyvalente à moderniser (travaux prévus en sept.2020).
- Voirie du lotissement des Ormeaux (fin 2020/début 2021suivant les subventions)
- Parking de la mairie et salle polyvalente : Contour à refaire / accessibilité PMR.
- City-stade /aire de jeux (2020/2021)
- Travaux électriques pour mise en conformité de la salle des associations et achat d'un four multifonctions /micro-ondes.
- Rénovation de la salle de bain du logement au-dessus du Point Lecture à partir du 20 janvier.
- Travaux de peinture et sol d'une chambre dans le logement de l'école.

Je tiens en cette nouvelle année à remercier tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année, qu'ils soient associatifs ou non, les acteurs locaux, artisans commerçants, les présidents et membres des associations, nos employés communaux, vous les habitants et tous les membres du conseil municipal pour le travail effectué au quotidien, ensemble vous contribuez pour que Mézangers soit un village où on se sent bien et où il fait bon vivre.

Bonne année à toutes et tous, profitez chaque jour qui vient de la vie car chaque instant de notre existence est précieux et surtout prenez soin de vous.

Très cordialement

Votre maire, Robert GESLOT

### SOMMAIRE

Vie municipale	4
Ventes et location par la Commune	10
Extraits des CR des séances du Conseil Municipal	11
Informations pratiques	13
Vie scolaire	18
Vie associative	20
Vie des commerces et entreprises	28
Calendrier des manifestations	32

### VOTRE MAIRIE

Place Lair de la Motte  
53600 MÉZANGERS  
Tél. : 02 43 90 64 95  
Mail : [mairie-mezangers@orange.fr](mailto:mairie-mezangers@orange.fr)  
Site internet : [www.mezangers.mairie53.fr](http://www.mezangers.mairie53.fr)

### HORAIRES

Lundi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h  
Mardi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

RDV sur demande

# VIE MUNICIPALE

## **CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS**

Les demandes de passeport et de carte d'identité sont à faire auprès de la Mairie d'EVRON.

ATTENTION, depuis septembre 2018, vous devez prendre RDV au préalable.

Horaires : Du lundi au vendredi 08h30-12h00 ; 13h30-17h30 - le samedi : 09h00 à 12h00

Site : <https://www.evron.fr/Carte-d-identite-Passeport.html>

Téléphone : 02 43 01 78 03

### **RAPPEL : La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis 1<sup>er</sup> janvier 2014.**

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION** : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Service aux citoyens du ministère des Affaires étrangères :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger>

4

## **PACS – Enregistrement possible en Mairie depuis le 1er novembre 2017**

Documents à fournir pour tout enregistrement : convention de PACS(\*) – déclaration de PACS(\*) – actes de naissance de – 3 mois et pièces d'identité en cours de validité

(\*) *contactez la Mairie pour obtenir les documents type ou téléchargez-les sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) / PACS*

Après le dépôt du dossier complet, un rendez-vous sera fixé ultérieurement pour officialiser le PACS.

## **RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE – JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JCD)**

Il est rappelé aux jeunes qui atteignent 16 ans que le recensement citoyen **obligatoire** doit se faire **dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.**

Présentez-vous à la Mairie avec votre carte d'identité, le livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile (facture eau, électricité... de moins de 3 mois). Votre représentant légal peut faire cette démarche à votre place.

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement**, à présenter pour toute inscription à un examen ou concours, à la conduite accompagnée ou au permis de conduire.

Ce recensement permet ensuite de participer à la journée de défense et citoyenneté.



## **AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE D'UN MINEUR**

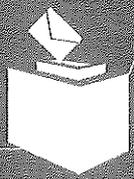
Depuis le 15 janvier 2017, les parents doivent signer une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant seuls. Elle prend la forme d'un formulaire (imprimé Cerfa n°15646\*01) à remplir et signer par un seul titulaire de l'autorité parentale. Les justificatifs d'identité du jeune et de son représentant légal sont à présenter.

**VOS DATES CLÉS**

**7** DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES  
**février 2020**

**15 et 22** 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>D</sup> TOURS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES  
**mars 2020**

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Office des Hautes Commissions

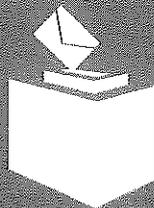


Ministère de l'Éducation



Administration électorale

www.elections.qc.ca



**POUR S'INSCRIRE AVANT LE 7 FÉVRIER 2020,  
UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF  
D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE SONT OBLIGATOIRES**



### JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

**Seuls la carte nationale d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.**

**À défaut, vous devez fournir :**

- **Une pièce justifiant de votre identité** (carte vitale, permis de conduire...)
- **Une pièce justifiant de votre nationalité** (acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité, décret de naturalisation...)



### JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE

- **S'il s'agit de votre domicile :** un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- **S'il s'agit du domicile de vos parents, si vous avez moins de 26 ans :** un document attestant du lien de filiation et un justificatif de domicile du parent de moins de 3 mois
- **Si vous êtes seulement contribuable dans la commune :** les avis d'imposition de 2018 et 2019
- **Si vous êtes gérant ou associé unique ou majoritaire d'une société payant ses impôts locaux dans la commune :**
  - une preuve de qualité de gérant depuis deux ans
  - une preuve de l'inscription de la société au rôle de la commune

## CASIER JUDICIAIRE

Les modalités de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) sont désormais entièrement réalisables en ligne (depuis septembre 2018).

Le demandeur doit se rendre sur le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>. Un mail de vérification est envoyé avec un Code de référence et un lien sur lequel il doit cliquer pour activer sa demande. Quelques minutes plus tard, son bulletin n°3 arrive dans sa boîte mail au format PDF.

Vérification d'authenticité : l'administration ou l'employeur peut facilement en vérifier l'authenticité grâce à l'identifiant et la clé de contrôle à 8 caractères qui figurent sur le bulletin n°3 et en se connectant sur le site de vérification : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/verif>

La demande peut toujours se faire par voie postale à l'aide du Cerfa 10071\*13 à l'attention du Casier judiciaire national – 44317 NANTES Cedex 3.

## OBJETS TROUVÉS

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez perdu un objet sur notre commune (Gué de Selle compris) car certains nous sont rapportés (vêtements, lunettes, clés...).

## BALAYAGE DES RUES

Mercredi 6 février 2020 - Vieux bourg et lotissements

Mercredi 3 avril 2020 – Vieux bourg

Mercredi 3 juin 2020 - Vieux bourg et lotissements

Jedi 23 juillet 2020 - Vieux bourg et lotissements

Mercredi 2 octobre 2020 – Vieux bourg

Mercredi 4 décembre 2020 - Vieux bourg et lotissements

➤ **La veille, n'oubliez pas de déplacer vos véhicules en stationnement sur la voie publique afin de faciliter l'accès aux bordures et caniveaux.**

*NB : si vous souhaitez récupérer les déchets de la balayeuse (graviers...), prenez contact avec l'employé communal Olivier TARRIER / Mairie.*

## ORDURES MÉNAGÈRES

RAPPEL : les conteneurs semi-enterrés sont installés aux emplacements suivants dans le bourg : parking de la mairie, rue des Coëvrons, et au lieu-dit l'Aubrière.

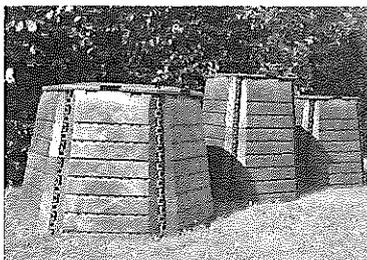
**IMPORTANT : quand les conteneurs sont pleins à un point de collecte, merci de bien vouloir aller déposer vos ordures ménagères à un autre point de collecte et ne pas les déposer au pied des conteneurs !**

**Il est rappelé que les ordures ménagères sont à mettre UNIQUEMENT en sac.**

*Pour plus de renseignements : [www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr)*



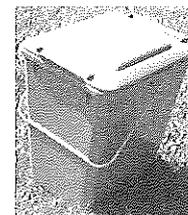
## BIO-SEAUX ET COMPOSTEURS



La distribution de composteur continue dans les Coëvrons !

La CC des Coëvrons met à disposition des habitants du territoire des composteurs moyennant une participation financière de 15 € pour un composteur de 320 L, 20 € pour un composteur de 445L et 30 € pour un composteur de 800 L. Les composteurs sont à retirer à la CC des Coëvrons.

De plus, la distribution de bio-seaux est toujours d'actualité, venez le chercher à la mairie de votre commune. Le bio-seaux vous permet de stocker vos épluchures dans la cuisine avant de les emmener dans votre composteur. Bénéficiez grâce au compostage, d'un engrais 100% naturel en ajoutant vos épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, croûtes de fromage, filtre et marc de café ...



## DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont accessibles gratuitement par tous les habitants des Coëvrons.

- Quels déchets ? Encombrants, déchets verts, ferraille, gravats, produits toxiques, déchets spéciaux, cartouches d'imprimante, bois, carton, mobilier ainsi que les équipements électriques et électroniques.
- Un caisson Emmaüs a également été ajouté pour collecter : jouet, vaisselle, livre, petit et gros meuble, matelas, outillage, quincaillerie...

Les dates et horaires des 4 déchetteries des Coëvrons vous sont rappelés ci-dessous.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bais	ZA de l'Aubrière 02 43 69 33 24	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Chammes	Le Bois du Montil 02 43 01 41 21	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Evron	ZI des Maltières 02 43 01 93 66	9h - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
Montsûrs	ZA de l'Antinière 02 43 02 60 77	9h - 12h 13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*

\* 18h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

## ABOIEMENTS DES CHIENS

Les aboiements de chiens intempestifs que ce soit en journée ou la nuit sont sources de troubles du voisinage.

Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal :

*Article R.1334-31 « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »*

Les articles 1382 et suivants, notamment l'article 1385 du Code Civil précise que le propriétaire d'un animal est responsable à l'égard des voisins : *« le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. »*

Dans un souci de bon voisinage et pour éviter tout conflit, nous vous remercions de ne pas laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attenant ou non à une habitation.



7

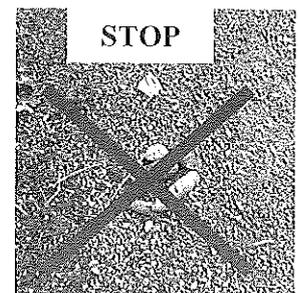
## RAPPEL - DÉJECTIONS CANINES



Les chiens sont de plus en plus nombreux en ville. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

**Les propriétaires sont invités à faire preuve de civisme en ramassant leurs déjections.**

Il est formellement interdit de laisser les chiens divaguer dans les lotissements afin qu'ils fassent leurs besoins en dehors des maisons.



## **RAM**

Dans le cadre de ses activités, le Ram des Coëvrons propose aux assistantes maternelles et aux familles du territoire la possibilité de participer à des matinées rencontres. Elles permettent aux enfants de 0 à 3 ans de jouer, expérimenter, créer, s'éveiller et grandir tout en rencontrant les autres avec des règles de vie partagées et communes.

A noter, sur notre commune, trois rencontres sont prévues :

**Vendredi 6 mars 2020 – Eveil et jeu – RDV 9h30 à la salle polyvalente**  
**Vendredi 20 mars 2020 – Psychomotricité - RDV à 9h30 à la salle polyvalente**  
**Vendredi 10 avril 2020 – Eveil et jeu – RDV à 9h30 à la salle polyvalente**

Le calendrier des rencontres dans les autres communes avec les différentes activités du relais est disponible à l'accueil de la mairie.

Le RAM est aussi à la disposition des familles, des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile pour :

- Une information sur les modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire
- Une information sur le contrat de travail : mensualisation, congés payés, rupture du contrat, jours fériés, impôts, déclaration Pajemploi...
- Un espace de médiation ouvert aux parents et aux assistantes maternelles
- Un renseignement sur les aides accordées par la CAF et la MSA
- Une information sur les Métiers de la petite enfance

### **Relais Assistantes Maternelles**

Communauté de communes des Coëvrons - Espace Coëvrons - 2 Avenue Raoul Vade pied - 53601 EVRON  
02.43.66.32.00 - [www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr) - [ram@coevrons.fr](mailto:ram@coevrons.fr) – [www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr) – Tél. 02 43 66 32 00



**Par téléphone :**  
02.43.66.32.00

**Par mail :**  
[ram@coevrons.fr](mailto:ram@coevrons.fr)

**Sur rendez-vous à Évron, Bais, Montsûrs ou Sainte-Suzanne** (Voir ci-dessus)

**En ligne sur [www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr) :**  
Retrouvez le calendrier des animations du RAM ainsi que les permanences *prêt de jouets*

8

## **COMMANDE GROUPÉE DE FUEL**

Contactez la mairie afin d'être destinataire du mail dès qu'une commande est prévue de façon à bénéficier du tarif groupé dès 5 000 litres commandés sur notre commune.

Les personnes intéressées nous communiquent le nombre de litres souhaités et nous communiquons ensuite le jour de livraison sur la commune. Vous réglez ensuite directement le fournisseur de fuel domestique.

## **DÉFI « 1 ARBRE, 1 MAYENNAIS »**

La saison de plantation est arrivée, c'est le moment de participer au défi !

### **Qui peut participer ?**

Tout le monde peut mettre la main à la pâte, que vous soyez particulier, association, collectivité, agriculteurs, entreprises... votre participation est la bienvenue que ce soit pour un arbre ou plusieurs centaines.

### **Comment prendre part au défi ?**

Il est très simple de participer au défi, il s'agit de planter un ou des arbres en Mayenne. Ces plantations peuvent prendre une multitude de formes : arbre d'ornement dans un lotissement, haies sur le bord d'un chemin, verger sur une



**Ensemble,  
relevons le défi !**

**300 000 arbres plantés  
pour 2020**



propriété de famille, alignement d'arbres sur une parcelle agricole, bosquet sur le terrain d'une collectivité... les possibilités sont nombreuses.

Une fois ces plantations réalisées, les démarches sont simples : il vous suffit de vous rendre sur le site [www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr) et de compléter le formulaire. Un tirage au sort est réalisé tous les 10 000 arbres inscrits et permet de bénéficier d'un bon d'achat en jardinerie.

### Des aides à la plantation

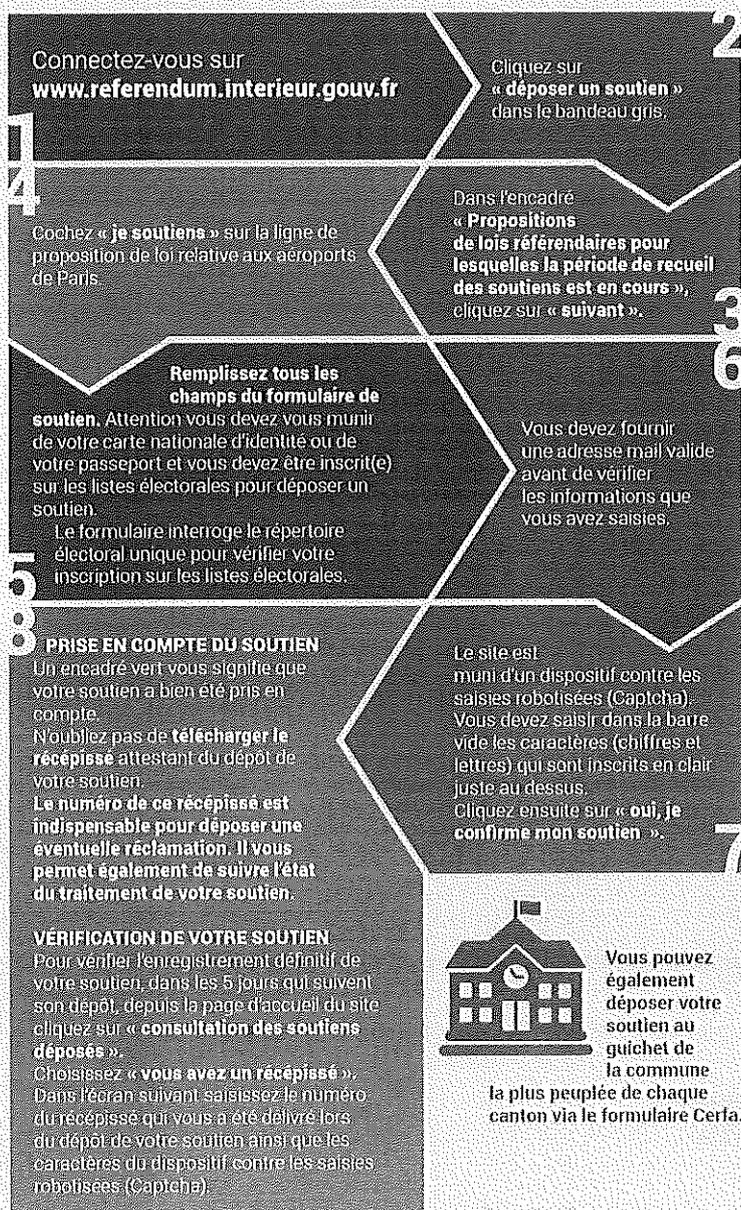
Pour vous accompagner dans votre projet, différents dispositifs d'aides existent : des aides du Département de la Mayenne, de la fédération départementale des chasseurs ou des collectivités locales... Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Point info bocage 53 animé par la chambre d'agriculture afin d'être orienté vers le dispositif correspondant le mieux à vos attentes et de bénéficier de nombreux conseils.

**Contact du Point info bocage 53 :** [pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr](mailto:pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr) - Tél. 02 43 67 37 00

En complément des différents enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels répondent les projets, ces plantations contribuent à relever le défi « un arbre, un Mayennais » !

## RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

### COMMENT DÉPOSER VOTRE SOUTIEN ?



Une proposition de référendum d'initiative partagée sur les aéroports de Paris est lancée en 2019 en France.

Première du genre dans le pays, elle est destinée à ratifier une proposition de loi « visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris ».

Cette proposition de loi est déposée par 248 parlementaires afin de contrer son projet de privatisation du Groupe ADP, propriétaire et exploitant des aéroports de Paris.

La période de recueil des soutiens des électeurs à cette proposition de loi a commencé le **13 juin 2019 pour une période de 9 mois (soit jusqu'au 12 mars 2020)**.

Une borne d'accès à internet et un recueil papier des soutiens déposés ont été mis en place à la mairie d'EVRON (mairie de la commune la plus peuplée du canton).

Une information / permanence est proposée par M. REYNIER à MÉZANGERS

**Samedi 15 février 2020 de 10 h à 12 h et de 14h à 18 h – Salle des associations**

Rencontre avec possibilité de signature (CNI à prévoir)

**Contact : Frédéric REYNIER  
06 37 98 43 77**

## VENTES PAR LA COMMUNE

### ❖ Maison d'habitation au 2, rue de la Dame Verte

Comprenant

- au rez de chaussée (couloir, cuisine, salle à manger, chaufferie),
- au 1<sup>er</sup> étage (deux chambres, salle de bains, petite pièce)
- au 2<sup>ème</sup> étage (trois chambres).

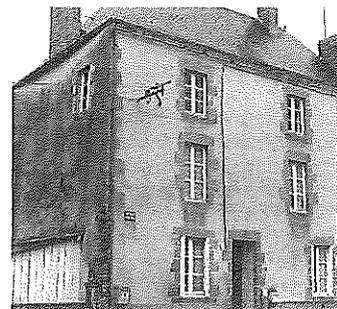
Pour une surface habitable d'environ 118 m<sup>2</sup>.

Petite cour à l'arrière.

Terrain / jardin avec garage en face de la maison.

Travaux à prévoir.

Prix de vente (hors frais de notaire) : 50 000 €

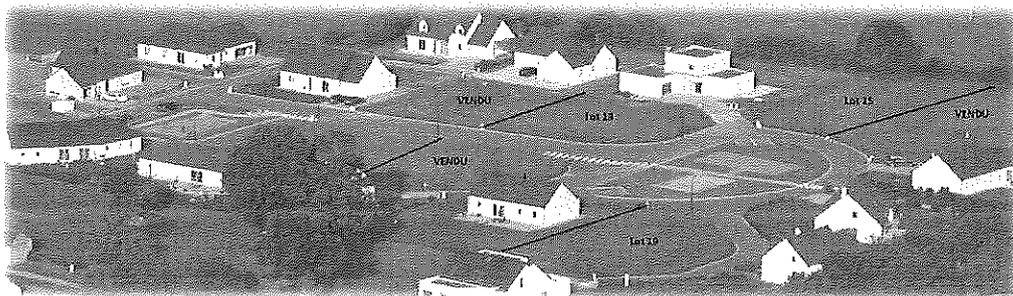


### ❖ Parcelles de terrain à bâtir, rue du Closeau (Lotissement La Houdière II)

Libres de constructeur

Terrains viabilisés

Lot 13 :	833 m <sup>2</sup>	: 30 060 € TTC
Lot 15 :	1481 m <sup>2</sup>	: 53 640 € TTC
Lot 19 :	946 m <sup>2</sup>	: 33 840 € TTC



## LOCATION PAR LA COMMUNE

Logement dans le bourg (au-dessus du Point Lecture) comprenant :

#### **Au rez-de-chaussée**

- un couloir d'accès au logement à l'étage par un escalier

#### **Au premier étage**

- une pièce de vie avec cheminée/poêle et cuisine aménagée avec appareils électroménagers
- deux chambres
- salle de bains (en cours de rénovation janvier/février 2020) : douche, lavabo avec meuble
- toilettes

+ Grenier au 2<sup>ème</sup> étage sur la totalité du bâtiment

+ Jardin attenant avec terrasse et abri de jardin

*Pour plus de renseignements, merci de contacter la Mairie au 02 43 90 64 95.*

# EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2019

Etaient présents : Jocelyne LAIR de la MOTTE, Virginie-PEINTRE-THION, Dominique LESOURD, Sabrina LAUNAY, Gaël THOREAU, Geneviève BLACHERE, Stéphanie PASCAL, Nicole LAUNAY, Myriam EMERY, Jeannine LEBOUVIER  
Absents excusés : Didier POIRIER qui avait donné pouvoir à Robert GESLOT  
Pierre RACHET qui avait donné pouvoir à Virginie PEINTRE-THION  
Absents non excusés : Mickaël AUBIN  
Secrétaire de séance : Geneviève BLACHÈRE

## Tarifs de la garderie

	Horaires Arrivée ou Départ des enfants à MÉZANGERS	Tarifs de la commune de MÉZANGERS
matin	Entre 7 h 15 et 7 h 30 (à titre exceptionnel sur demande)	0,20 €
	Entre 7 h 30 et 8 h	0,40 €
	Entre 8 h et 8 h 20	gratuité
soir	Entre 16 h 30 et 17 h 00	gratuité
	Entre 17 h 00 et 18 h 30	0,40 € la demi-heure
	Après 18 h 30	5,80 €
	Forfait annuel fréquentation exceptionnelle (cantine/garderie)	15,00 €

Une aide aux devoirs est désormais possible pendant le temps de garderie du soir.

## Enquête PLU

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête a commencé le 27 septembre 2019 et se terminera le 28 octobre 2019. Il en rappelle les principales modalités.

### **Plus d'informations :**

Service urbanisme de la Communauté de communes, urbanisme@cocvrons.fr, 02.43.66.32.00

## Nouvelle Station d'épuration

Elle a fait l'objet d'un permis de construire déposé par la Régie des Eaux des Coëvrons qui financera les travaux.

La commune de Mézangers dispose actuellement d'une station d'épuration de type boues activées à aération prolongée pour une capacité de traitement de 450 EH et d'un stockage des boues en silo.

Ce système d'épuration a pratiquement atteint sa capacité nominale organique et n'est pas adapté aux charges hydrauliques à traiter, avec des déversements par le trop-plein du poste de relèvement en amont de la station en période de pluie.

En conséquence, la Régie des Eaux a décidé de réaliser une nouvelle station d'épuration à boue activée, sur la parcelle à proximité immédiate de la station d'épuration actuelle, apte à faire face aux perspectives de développement de la commune et permettant d'accroître les performances épuratoires. Le local technique existant sera conservé. Une haie composée d'essences locales sera réalisée en limite séparative.

Enfin, l'accès se fera comme actuellement depuis la route en provenance du cimetière.

La ligne électrique servant à l'alimentation électrique de la station actuelle, située au-dessus de la parcelle retenue pour la nouvelle station d'épuration sera déplacée avant la réalisation des travaux.

## Travaux 2020

Monsieur le Maire demande aux élus quels sont les projets qu'ils souhaitent pour 2020 et leur ordre de priorité. En fonction de ces choix, nous déposerons des demandes de subvention en fin d'année.

Il en ressort donc les projets suivants :

- Voirie de la rue des Ormeaux.
- Cuisine de la salle polyvalente
- City stade

Les devis de travaux sont à demander au plus vite pour les demandes de subvention et les financements en vue du prochain budget.

## Divers - Pylône de télécommunication

Les sociétés de télécommunication avaient missionné la société SYSCOM pour trouver un terrain afin d'y installer un pylône et ainsi améliorer le réseau téléphonique. Il sera situé près de la station d'épuration. Les travaux seront réalisés prochainement par l'entreprise FONDASOL LE MANS à côté de la station d'épuration (chemin proche du cimetière). Actuellement il n'y a qu'une antenne sur la route d'Hambers mais pas suffisante pour la commune.

## Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2019

Étaient présents : Virginie-PEINTRE-THION, Dominique LESOURD, Sabrina LAUNAY, Gaël THOREAU, Geneviève BLACHERE, Nicole LAUNAY, Myriam EMERY, Jeannine LEBOUVIER	
Absents excusés :	Jocelyne LAIR de la MOTTE qui avait donné pouvoir à Robert GESLOT Didier POIRIER qui avait donné pouvoir à Jeannine LEBOUVIER Pierre RACHET qui avait donné pouvoir à Virginie PEINTRE-THION
Absents non excusés :	Stéphanie PASCAL, Mickaël AUBIN
Secrétaire de séance :	Myriam EMERY

### Modification des attributions de compensation 2019

Le 24 septembre dernier, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Coëvrans a modifié des attributions de compensation prévisionnelles pour l'année 2019. Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas de modification pour notre commune : 34 329 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité VALIDE la modification des attributions de compensation.

### Redevance d'occupation du domaine public - ENEDIS

Conformément aux articles L 2333-84, R 2333-105 et R 2333-109 du Code Général des Collectivités Territoriales, les concessionnaires sont tenus de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport d'électricité. Ainsi, ENEDIS est tenue de verser annuellement des indemnités pour l'occupation du domaine public sur la commune. Le montant forfaitaire est de 209,00 € pour l'année 2019.

### Redevance d'occupation du domaine public - ORANGE

La société ORANGE est tenue de verser annuellement des indemnités pour l'occupation du domaine public sur la Commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le Maire à émettre le titre correspondant, pour un montant de 1 342,70 € au titre de l'année 2019.

### Mise en place du paiement en ligne pour l'encaissement des recettes publiques locales

Vu le décret n°2018-689 du 1er août 2018 (issu de l'article 75 de la loi de finances rectificatives pour 2017) portant **obligation à toutes les entités publiques de proposer à leurs usagers, particuliers et entreprises, un service de paiement en ligne gratuit** pour le recouvrement de leurs ventes de produits, marchandises ou de prestations de service.

Le respect de cette obligation pour les facturations émises par rôles et/ou titres de recette nécessite l'adhésion à la solution « **PAYFIP** » (ex-TIPI) de la DGFIP, laquelle permet aux usagers de payer leurs avis de sommes à payer par internet, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, soit par carte bancaire, soit par prélèvement SEPA unique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE le Maire à signer tous documents (convention, formulaire d'adhésion,...) permettant une mise en place de ce service de paiement en ligne dans les meilleurs délais et le respect de l'échéance réglementaire incombant à la collectivité.

### Travaux de la salle de bain – Logement 8 rue de la Dame Verte

Dans le cadre de l'entretien des logements communaux, Monsieur le Maire présente les devis réalisés pour la rénovation de la salle de bains, l'ajout d'une VMC (y compris sanitaires et cuisine) et le déplacement du lave-linge

Le Conseil Municipal est invité à donner son accord sur ces travaux qui seraient à réaliser dès le départ des locataires (17 janvier 2020). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE les devis des entreprises en tenant compte des travaux réalisés par nous-même (budget 2020):

- EURL CHAUVIRE pour un montant de 6 668,82 € TTC
- LELASSEUX pour un montant de 1 556,85 € TTC
- DAVOUST pour un montant de 285,98 € TTC

### Fibre optique : adressage

Mayenne Fibre a lancé le déploiement de la fibre optique en 2018 par Mayenne Fibre avec l'intermédiaire et l'assistance de la Communauté de Communes des Coëvrans. La première étape a été l'étude des lieux devant recevoir la fibre.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il appartient à ce dernier d'attribuer, par délibération, un numéro d'adresse à tous les lieux-dits.

La méthode retenue a été la numérotation métrique : les numéros attribués aux habitations représentent la distance en mètres séparant le début de la voie du logement (à droite les numéros pairs et à gauche les numéros impairs). Les logements oubliés ont été ajoutés tout comme les bâtiments référencés dans le cadre du potentiel changement de destination.

En plus du déploiement de la fibre pour tous, l'adressage facilitera la mission des services de secours, la Poste et autres services publics.

Un courrier sera adressé à chaque propriétaire pour l'informer du numéro correspondant à son lieu-dit, charge à lui de prévenir son locataire. Il pourrait être distribué en même temps que le prochain bulletin courant janvier 2020.

A noter, en 2020, Monsieur le Maire explique qu'il faudra commander les plaques correspondantes et les fixer sur chaque habitation ou boîte aux lettres... Monsieur le Maire explique qu'il vaut mieux le faire plutôt que de confier les plaques de numéros aux habitants, le risque étant que cela ne soit pas fait.

Enfin, un certificat de numérotage pourra être délivré par la mairie pour faciliter les démarches de modification d'adresse auprès des organismes et entreprises (sécurité sociale, banques, écoles, assurances...)

Ainsi, considérant l'intérêt communal que représente l'adressage, le Conseil Municipal VALIDE la numérotation des lieux-dits.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Rappel des numéros d'urgence



Pour joindre le médecin de garde : 02 43 64 33 00  
Pour joindre le dentiste de garde : 02 43 49 16 10

## HOPITAUX ET CENTRES D'URGENCE

- Hôpital de Laval : 02.43.66.50.00
- Hôpital de Mayenne : 02.43.08.73.00
- Centre Anti-Poison d'Angers : 02.41.48.21.21
- Centre Anti-Poison de Rennes : 02.99.59.22.22

## GENDARMERIE NATIONALE

- Gendarmerie nationale à Evron 02.43.01.60.13

## Pharmacie de garde



ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

**Recyclage des cartouches d'impression vides – Collecteur disponible à la Mairie**  
Soyons éco-solidaire : 1 cartouche = 1 don à l'association Enfance et Partage



13

## Espace Info Energie des Coëvrons

L'espace info énergie des Coëvrons assure un conseil gratuit auprès des particuliers pour leurs travaux d'économie d'énergie (rénovation / construction).

De nouvelles permanences sont mises en place sur le second semestre 2019. L'Espace Info Energie assurera dorénavant une permanence sur RDV :

- Espace Coëvrons à EVRON : tous les mardis de 9h à 12h
- Mairie de BAIS : tous les 2<sup>è</sup> mardis du mois de 14h à 16h30
- Mairie de VAIGES : tous les 4<sup>è</sup> mardis du mois de 14h à 16h30

La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou directement sur : <http://www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/>

De nombreux démarchages téléphoniques et physiques ont lieu, hors l'espace info-énergie est là pour conseiller au mieux les habitants et notamment éviter les arnaques.

Nb : vous trouverez ci-contre la plaquette "habitat" mise à jour. Elle présente les structures conseils qui interviennent en matière de logement et d'économie d'énergie auprès des habitants à l'espace Coëvrons.

## Une question sur le logement ? 4 interlocuteurs à votre écoute



Agence  
Départementale  
pour l'Information  
sur le Logement

L'ADIL 53 a pour mission d'assurer un conseil neutre et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement.  
> 2<sup>è</sup> mardi du mois de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous - Tél : 02 43 69 57 00  
contact@adil53.fr - www.adil53.org



Espace Info Energie

L'Espace Info Energie répond à toutes les questions liées à l'efficacité énergétique des logements, à la protection de l'environnement et aborde les aides financières.  
> Tous les mardis de 9h à 12h à l'Espace Coëvrons  
> 2<sup>è</sup> mardi du mois de 14h à 16h30 à la mairie de Bais, 2 av Auguste Janvier  
> 4<sup>è</sup> mardi du mois de 14h à 16h30 à la mairie de Vaiges, 1 rue de la Bazouge  
Sur rendez-vous : [www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/](http://www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/)  
Tél. 02 52 46 00 00  
Mail : [coevrons.53@eiepd.fr](mailto:coevrons.53@eiepd.fr)



Conseil  
d'Architecture,  
d'Urbanisme et de  
l'Environnement de  
la Mayenne

En cas de projet de construction, de rénovation ou d'aménagement d'un logement, un architecte/paysagiste propose ses conseils gratuitement.  
> 2<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous - Tél : 02 43 56 41 79  
c.a.u.e.53@wanadoo.fr  
[www.caue53.com](http://www.caue53.com)

**SOLHA** Soliha

Dans le cadre de la mise en place du Programme d'Intérêt Général (PIG), SOLHA accompagne les habitants dans leurs travaux de rénovation. Sous critères de revenus, des aides financières peuvent être versées.  
> Permanence le 2<sup>è</sup> mardi de chaque mois de 9h à 12h, à l'Espace Coëvrons.  
Sans rendez-vous - Tél : 02 43 91 19 91

PERMANENCES À L'ESPACE COËVRONS  
2 avenue Raoul Vadepiéd - BP 130 - 53601 EVRON cedex  
Tél : 02 43 66 32 00 - [contact@coevrons.fr](mailto:contact@coevrons.fr) - [www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr)

Votre Espace Info → Énergie vous informe sur ...

## LA QUALITÉ DES TRAVAUX PROPOSÉS À 1 €

Pour les propriétaires, les offres de travaux à 1€ permettent de bénéficier de travaux de rénovation énergétique à moindre coût. Sur le papier ces offres semblent donc intéressantes. Cependant, avec la multiplication des acteurs nous constatons une course aux objectifs, parfois au détriment de la qualité des travaux.

- Vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux à nous signaler des difficultés dans la réalisation de ces travaux : « L'entreprise est venue chez moi, mais l'accès aux combles était difficile. Alors ils sont repartis sans faire les travaux. »
- « Arrivés chez moi, les ouvriers se sont aperçus qu'ils n'avaient pas assez d'isolant. Alors ils n'ont pas mis la bonne épaisseur d'isolation. »
- « Dans ma cave, l'isolant qui a été posé au plafond est tombé quelques jours après les travaux. »
- « Les ouvriers qui sont arrivés ne parlaient pas français. Impossibilité de se comprendre sur les travaux à faire. Je n'avais pas eu de visite technique avant, donc aucune information sur les travaux ne leur avait été donnée. »

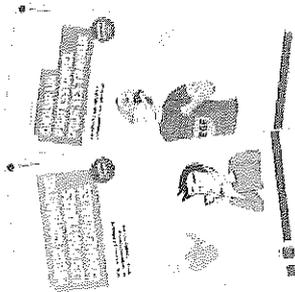
### Nos conseils pour bénéficier de travaux de qualité :

- Ne pas faire confiance trop rapidement à une entreprise qui vous démarcher par téléphone en se réclamant partenaire de l'Etat, ou d'un fournisseur d'énergie ...
- Ne pas signer des documents dans la précipitation, sous la pression de votre interlocuteur.
- Ne pas accepter la réalisation des travaux sans :
  - o Avoir eu une visite technique préalable au devis
  - o Elle est nécessaire pour étudier les conditions de chantier (accès aux combles, éléments à prendre en compte tels que conduit de cheminée, réseaux électriques ...).

#### o Avoir obtenu un devis détaillé

Ce devis doit mentionner le type de travaux réalisés, les surfaces concernées, les matériaux mis en œuvre, leur épaisseur, leur performance thermique, la certification des matériaux, le nom et l'adresse de l'entreprise, sa qualification RGE, une sous-traitance éventuelle.

- o Avoir pu bénéficier du délai de rétractation de 14 jours
- Pendant ce délai, vous pouvez nous contacter pour être conseillé sur les travaux proposés.



Les guides ci-dessus, réalisés par l'ADEME, sont disponibles dans votre Espace Info-Energie

### En cas de doute sur la qualité des travaux, que faire ?

Prenez rendez-vous avec votre Espace Info-Energie et apportez les informations suivantes :

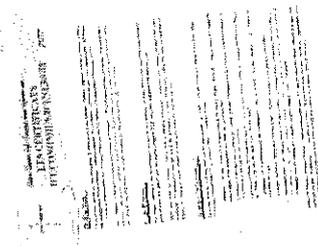
- Le nom et les coordonnées du programme et de l'entreprise chargée des travaux.
- Le devis et/ou la facture.
- La façon dont a été choisie la société.
- Des photos des travaux réalisés.
- Les éléments de contexte (démarchage téléphonique, visite technique préalable au devis, organisation des travaux ...).



Sur ce sujet aussi l'ADEME a publié un guide pratique disponible dans votre Espace Info-Energie

### Pour en savoir plus :

Les offres de travaux à 1 € sont un des moyens d'atteindre les objectifs de certificats d'économie d'énergie (CEE) imposés par l'Etat aux fournisseurs d'énergie. Nous avons également une fiche d'information sur les CEE, disponible sur simple demande.



Document réalisé par

INFO → ÉNERGIE  
HAUTS-DE-FRANCE

avec le concours financier de



Pour plus d'informations : [www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr) - [www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitat/renover](http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitat/renover) - [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)



## ATTENTION : Démarchage à 1 euro

Les abonnés du téléphone fixe sont harcelés pour de l'isolation, du chauffage, des équipements solaires, ... 120 appels par mois ! Après s'être posé la question sur l'honnêteté de l'interlocuteur, il est bon de se poser quelques questions au sujet de ce que l'on vous propose:

Est-ce utile ?

Vous avez par exemple une maison avec une épaisseur de 20 cm de laine de verre dans les combles. Certes, cela ne correspond pas aux normes actuelles. Mais une épaisseur de 30 cm n'apportera pas une différence flagrante, surtout si le reste de la maison est une passoire thermique.

Idem pour les sous-sols. Si la maison date des années 80 avec un chauffage électrique à l'origine, le sous-sol est déjà isolé. L'économie sera donc invisible.

Est-ce que la solution proposée est la bonne ? La laine de verre protège mal des surchauffes estivales, et le polystyrène se comporte mal au feu. Quant au remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur, cela peut rapidement poser des problèmes de puissance mais surtout de fiabilité dans le temps.

Le but de ces prestataires (pourtant agréés RGE) est de vendre un maximum de m<sup>2</sup> d'isolation et de solutions de chauffage bas de gamme. Il est logique que le prestataire tire un bénéfice de l'opération, mais quand on sait que son financement est de 10 à 30 € du m<sup>2</sup> selon les cas, on peut s'attendre au pire même s'il existe quelques rares entreprises locales qui font du travail correct pour 1 € dans certains cas.

Pour les installations solaires photovoltaïques proposées, il est nécessaire d'être très vigilant sur les gains annoncés. Faites un devis avec une entreprises locales spécialisés ( ex : un kit 3Kwc = 20 m<sup>2</sup> de panneaux PV vaut environ 7 000 fourniture et pose) Ce n'est pas une raison pour ne rien faire chez vous. Il existe des artisans sérieux proches de chez vous et diverses aides financières (conséquentes dans certains cas). Mais comme il existe une multitude d'habitats différents avec des modes de vie différents, les solutions doivent être adaptées au mieux à votre situation.

Pour vous conseiller, les Espaces Info Énergie existent. Ils sont maintenant sous le label « FAIRE », le service public qui conseille les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ce service propose du conseil neutre, gratuit et personnalisé sur la méthode technique et sur le financement de vos projets.

Pour accéder à ces renseignements : En Mayenne c'est le 02 52 46 00 00 (numéro gratuit)

<http://www.info-energie-paysdelaloire.fr/> ou <https://www.faire.fr/>



# Coup de pousse

## Chauffage - Isolation

Liste des signataires de la charte Liste au 22/02/2019 V 2.70

Source : <https://www.eco-logique-solidaire.gouv.fr/coup-pousse-economies-denergie-2019-2020>

Mature des travaux Attention des critères complémentaires s'appliquent			Coup de pousse Chauffage Remplacement d'une chaudière* (hors condensation) par :							Coup de pousse Isolation		
			Chaudière performante	PAC Air/Eau PAC Eau/Eau	Système Solaire Combiné	PAC Liquide	Chaudière à gaz HIFI	** Appareil indépendant chauffage de très très performance au 7 <sup>e</sup> N	Rac. Réseau chaleur EnRER	Isolation combles & Toiture	Isolation de planchers bas	
SIGNATAIRES DE LA CHARTE à nom de l'office			Classe 5	C 0000	Pres. par	qualité	RETE		Revo	R 2		
lien internet	☎	✉	BAR-TH-113	BAR-TH-103	BAR-TH-143	BAR-TH-153	BAR-TH-106	BAR-TH-132	BAR-TH-133	BAR-TH-101	BAR-TH-102	
<b>CAPITAL ENERGY</b> Coup de pousse RE <a href="http://www.coupdepoussele.capitalenergy.fr">www.coupdepoussele.capitalenergy.fr</a>		contact @sanitaleenergy.fr	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
<b>COMBLES ECO ENERGIE</b> Pacte Energie Solidarité <a href="http://www.pacte-energie-solidaire.fr/fr/mon-offre/coup-de-pousse">www.pacte-energie-solidaire.fr/fr/mon-offre/coup-de-pousse</a>	08 00 00 08 38		✓	✓			✓	✓		✓	✓	
<b>LEYTON</b> Coup de Pousse Confort Energie <a href="http://www.coupdepousse-conforcentage.leyton.fr">www.coupdepousse-conforcentage.leyton.fr</a>	08 05 29 99 01	coupdepousse @leyton.fr	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	
<b>OBJECTIF ECOENERGIE</b> Chèque-energie Coup de pousse <a href="http://www.chèques-energie.fr/coup-de-pousse">www.chèques-energie.fr/coup-de-pousse</a>	05 55 46 25 79		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
<b>OFEE</b> Coup de Pousse Confort Energie <a href="http://www.coup-de-pousse-conforcentage.fr">www.coup-de-pousse-conforcentage.fr</a>	08 05 29 99 01	coupdepousse @leyton.fr	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	
<b>QUELLE ENERGIE</b> Prime conversion chaudière <a href="http://www.queillenergie.fr/prime-conversion-chaudiere">www.queillenergie.fr/prime-conversion-chaudiere</a>			✓	✓	✓	✓	✓					
<b>SONERGIA</b> Coup de pousse <a href="http://www.chèquesenergie.com/coup-pousse-economies-energie">www.chèquesenergie.com/coup-pousse-economies-energie</a> <a href="http://www.sonergeria.fr/habitants-conjonctés.html">www.sonergeria.fr/habitants-conjonctés.html</a>	04 84 52 55 45	communication @sonergeria.fr	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
<b>TEKSIAL</b> Le coup de pousse Monexpert <a href="http://www.monexpert-renovation-energie.fr/coup-de-pousse">www.monexpert-renovation-energie.fr/coup-de-pousse</a>	08 00 94 65 65		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
<b>VOS TRAVAUX ECO</b> Prime Energie <a href="http://www.primesenergie.fr/coup-de-pousse/">www.primesenergie.fr/coup-de-pousse/</a> Isolation 1 € <a href="http://www.primesenergie.fr/coup-de-pousse/">www.primesenergie.fr/coup-de-pousse/</a>	01 40 13 40 13		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	
<b>Montant minimum de la Prime</b>			Ménages Modestes	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	1 200 €	800 €	700 €	20 €/m <sup>2</sup>	30 €/m <sup>2</sup>
			Autres Ménages	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	600 €	500 €	450 €	10 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>

\* Chaudière individuelle feu collective dans le cas d'un raccordement à un réseau de chaleur ou charbon, au fioul ou gaz autres qu'à condensation  
 \*\* Remplacement d'un équipement de chauffage fonctionnant principalement au charbon

**Vous souhaitez vous impliquer dans la vie du territoire des Coëvrons, sans être élu ?**

Vous travaillez, consommez ou habitez dans les Coëvrons, êtes membre d'une association culturelle ou sportive, parent d'enfant(s) fréquentant un des centres de loisirs ou halte-garderie, vous allez à la piscine, vous êtes chef d'entreprise ... Bref, vous êtes concernés par le territoire et vous souhaitez contribuer à une réflexion et/ou à une action collective pour son développement ?



**Rejoignez le conseil de développement !**

**Qu'est-ce qu'un conseil de développement (CODEV) ?**

C'est une instance de démocratie participative qui permet aux citoyens de proposer et d'agir très concrètement pour leur territoire, dans n'importe quel domaine donné. Il reste rattaché à la Communauté de communes des Coëvrons tout en étant bien distinct de l'action politique de celle-ci.

**Quels sont les objectifs du conseil de développement des Coëvrons ?**

- Créer des synergies entre élus, citoyens et acteurs locaux
- Proposer et conduire des actions concrètes
- Porter une vision de long terme pour le développement et l'attractivité des Coëvrons

A cet effet, nous apportons un soin tout particulier :

- au lien citoyen/collectivité,
- à la qualité de la communication et des informations diffusées,
- à notre positionnement en tant que force de proposition,
- à la mise en œuvre d'actions innovantes,
- au dynamisme que nous entendons impulser au service de l'Homme.

**Concrètement ?**

Le conseil de développement des Coëvrons existe depuis plus de 15 ans. Il a contribué à la valorisation des sentiers de randonnée à travers la création du comité de la randonnée des Coëvrons. Il s'est engagé dans les questions de mobilités et de valorisation des circuits-courts. Retrouvez ses derniers travaux sur le site [www.coevrons.fr](http://www.coevrons.fr) – rubrique « connaître ».

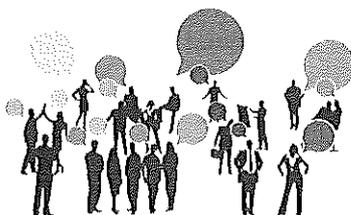
**Pourquoi pas vous ?**

Pensez-y, le conseil de développement des Coëvrons lance son appel à candidature.

Nous souhaitons qu'il soit constitué de personnes de différentes communes du territoire, femmes et hommes, de tous âges. Il n'est pas nécessaire d'être disponible pour toutes les séances de travail, des groupes thématiques pouvant être constitués selon les sujets traités.

Si vous êtes d'ores et déjà intéressés : [conseildedevveloppement@coevrons.fr](mailto:conseildedevveloppement@coevrons.fr)

Marion Bouron : 02 43 01 13 95



## Mutuelle communale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les entreprises privées doivent proposer une mutuelle collective à leurs salariés.

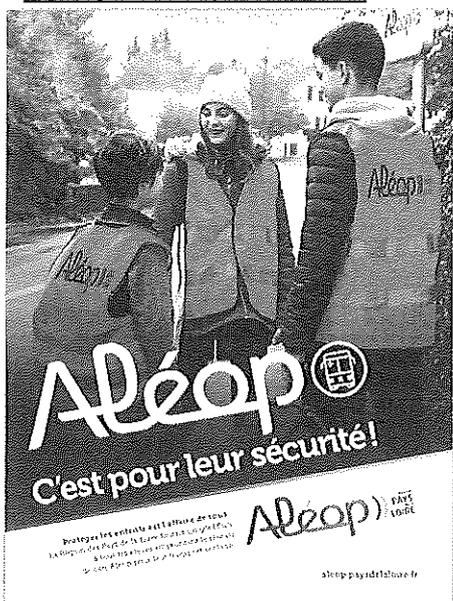
Ainsi, le Conseil Municipal a souhaité que la commune fasse profiter tous ses habitants d'une complémentaire santé communale à tarif intéressant et notamment les personnes qui ne sont pas ou plus dans l'emploi, les retraités, les agriculteurs, les artisans et commerçants, les travailleurs non-salariés... le but de cette action est de contribuer à améliorer le pouvoir d'achat. La commune n'a qu'un simple rôle de facilitateur. Un formulaire est à compléter à l'accueil de la mairie si vous souhaitez en savoir plus sur cette mutuelle. Nous le transmettrons au référent AXA qui vous recontactera.



### Exemple d'économie :

Monsieur Dupond 67 ans retraité qui opte pour la « Formule Santé 100% » aurait une cotisation mensuelle de 65,13€. En choisissant de passer par la mutuelle communale la cotisation mensuelle est ramenée à 45,66€.

## Transport scolaire - ALEOP



## UN GILET POUR LEUR SÉCURITÉ

Depuis sa prise de compétence le 1<sup>er</sup> septembre 2017, la Région des Pays de la Loire est responsable de l'organisation du transport quotidien de près de 150 000 élèves vers leur établissement. Ainsi, la Région a fait de la sécurité dans les transports scolaires un axe prioritaire de la conduite de cette nouvelle compétence et s'engage au travers de mesures concrètes, dont le port obligatoire du gilet fluo dans les cars scolaires.

### POURQUOI PORTER UN GILET PENDANT LES TRAJETS SCOLAIRES ?

Le port du gilet fluo sauve des vies. La couleur verte fluo signale les élèves en plein jour. La nuit, ce rôle est assuré par les bandes rétro réfléchissantes du gilet.

- > Vis-à-vis des automobilistes, le gilet renforce la visibilité des élèves lorsqu'ils rejoignent leur point d'arrêt ou leur domicile.
- > Vis-à-vis des conducteurs et des conductrices de cars, il permet de repérer les élèves à leur point d'arrêt.

### QUI DOIT LE PORTER ?

Tous les élèves utilisant les transports scolaires Aléop, quel que soit leur âge, de l'école maternelle au lycée.

### QUAND LE PORTER ?

Le gilet est obligatoire pendant toute la durée du trajet scolaire :

- > sur le trajet piéton entre le domicile et le point d'arrêt, à la montée et à la descente du car
- > à la montée et à la descente du car à proximité de l'établissement scolaire
- > pendant le trajet du car (et notamment si le car doit être évacué en cas d'accident ou d'incident)

Il doit être porté toute l'année, matin, midi et soir, même par temps clair. Une majorité d'accidents a lieu en plein jour et bien que les conditions de visibilité soient bonnes.

### QUELLES SANCTIONS EN CAS DE NON-PORT DU GILET ?

Même sans gilet, l'élève sera toujours admis dans le car. Néanmoins, afin de faire appliquer le règlement régional de transport, les parents seront automatiquement contactés par le service des transports scolaires Aléop. Une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire voire même définitive des transports scolaires pourra être appliquée en cas de refus répétitif ou délibéré continu.

### J'AI PERDU MON GILET OU IL EST DEVENU TROP PETIT. QUE FAIRE ?

Un nouveau gilet sera fourni automatiquement par la Région à chaque changement de cycle (CP, 6<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup>), ainsi que sur simple demande sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr) en cas de perte ou de changement de taille.



# VIE SCOLAIRE

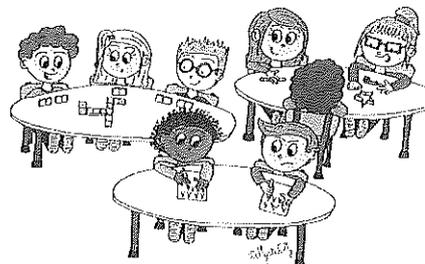
## Ecole de Mézangers

### Les horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 14h00-16h30.

**Mme Julie JEANDET / Mme Mathilde CHANTEAU** : Enseignantes en charge de la classe PS-MS-GS-CP.

**M. Kévin TRICOT** : Enseignant et directeur de l'école en charge de la classe CE1-CE2-CM1-CM2



Cette année encore, une fête de l'hiver fut organisée par l'APE et le personnel de l'école (ATSEM, AESH et Enseignants). Elle a eu lieu le 13 décembre 2019. Cet événement a été vécu dans la joie et la bonne humeur. Pour cette fête, les enfants avaient organisé un spectacle précédé d'une vente d'objets sur le thème de Noël - Hiver. Ce sont les élèves de CE1 à CM2 de M. Tricot qui se sont chargés d'effectuer les ventes permettant de travailler les échanges (monnaie - euro). Pour cette vente les élèves de l'école avaient confectionné :

- boules de Noël
- bonhomme de neige
- calendrier de 2020
- pommes de pin décorées
- carte de fin d'années avec poème
- kit de Teurgoule
- Sablés
- Chocolats maison

18

Les ventes ont été fructueuses et les enfants contents de vendre leurs créations.

A la suite, un spectacle fut organisé pour les personnes présentes. Cela a débuté par trois chansons/poèmes autour du thème de l'Hiver pour la classe de Mme Jeandet pour les PS à CE1. Puis il y a eu trois poèmes pour les CE1 à CM2, un des CE1, un des CE2 – CM1 et un des CM2. Ces poèmes ont été suivis par une saynète sur le thème du bonhomme de neige réalisée par quatre élèves de CE1 à CM2. Pour finir, une chanson de Noël, chantée par les CE1 à CM2 puis reprise par toute l'école et chantée avec l'ensemble des personnes présentes.

En plus, de cet événement, les CE2-CM1-CM2 ont passé une matinée et un midi au Collège Paul Langevin afin de favoriser l'immersion des CM2 au collège. Une rencontre sportive autour du Handball fut organisée par une classe de 6<sup>ème</sup> et leur enseignant suivi d'un temps au self du Collège. Cette demi-journée fut très intense et chargée en émotion pour les élèves. Ils ont tous été heureux et ravis de cette journée. Elle sera pour cela renouvelée.





Durant ce début d'année, les élèves de la classe de Mme Jeandet sont allés au cinéma à Evron avec l'organisme Atmosphère 53. Les élèves de CE1 – CM2 sont allés au spectacle Picardie Forever au Pôle Culturel d'Evron.

Les projets pour cette fin d'année sont multiples pour l'école. Cela commencera par un spectacle pour les PS à CE1 le 24 janvier intitulé Toi, Moi, Nous. Ce spectacle est suivi en classe avec un parcours mêlé par une intervenante du Pôle Culturel des Coevrons.

Les élèves de CE1 – CM2 bénéficieront également en Janvier de deux interventions déchets- recyclage qui seront reprises en Mai-Juin avec un temps « Nettoie ton village ».

Une intervenante en danse effectue plusieurs interventions afin d'amener les élèves à représenter avec leur corps le cycle du déchet (recyclé ou non).

Ils iront faire un escape Game le 6 mars prochain avec comme thème les défis Mathématiques à Canopé à Laval.

Ils iront toute une journée à Mayenne le 12 mai afin de découvrir les cultures, les habits, le mode de vie, les habitations au Moyen-Age.

Ils iront le 13 mars en journée Prévention Routière à Evron avec un parcours prévu en période 5 afin de les sensibiliser au code de la route et aux dangers de la route en tant que cycliste ou piéton.

19

Puis l'école ira le 20 mars sur Laval au spectacle du festival « Monte dans le bus » suivi pour la classe de Mme Jeandet de visite, animation au Musée d'Art Naïf et Singulier l'après-midi.

Pour les CE1-CM2, ils effectueront un sentier pédagogique dans Laval retraçant les différences entre Moyen-Age et Renaissance et découvriront les personnes importantes de la Mayenne.

Cette journée s'inclut sur le projet FESTI KIDS sur trois ans des élèves de CE1 – CM2. Le but de ce projet est de réaliser leur propre festival dans trois ans à Mézangers. Cette année ils seront « Spectateur »: Monte dans le bus et 3 éléphants

L'année suivante, ils seront « Acteur » au festival des 3 éléphants. Pour cela, la classe bénéficie de la venue cette année et l'année prochaine d'une dumiste du Conservatoire d'Evron afin de préparer un spectacle pour les 3 éléphants et la troisième année lorsqu'ils seront « Organisateur / Acteur ».

La troisième année, ils seront « Organisateur » de leur propre festival.

Pour finir, l'école et l'APE organiseront fin juin le spectacle de fin d'année.

Contact Ecole :

M. Kevin TRICOT - Directeur de l'école de Mézangers  
« Les P'tites Mézanges » - 13 Rue de la Dame Verte - 53600 Mézangers  
Tél : 02.43.90.65.72 - Mail : ce.0530331X@ac-nantes.fr

Pour toute inscription, contactez la mairie.

# Association des parents d'élèves de l'école de Mézangers

Cette année, l'APE est plus dynamique que jamais : bourse aux jouets, boum d'halloween, vente de sapins, fête de l'hiver... en attendant le loto du vendredi 13 mars et la fête de fin d'année.

L'objectif est de participer activement aux projets initiés par nos enseignants et de soutenir financièrement les sorties pédagogiques. Pour mener à bien nos actions, nous accueillons avec plaisir tous les parents volontaires. Nous souhaitons remercier les familles qui nous soutiennent à travers leurs aides sur les manifestations.

L'existence de notre école est essentielle à la vie de notre village.

Très belle année à toutes et tous.

## Dates à retenir :

**Loto** le vendredi 13 mars 2020 à la salle  
polyvalente

**Fête de fin d'année** le dimanche 28 juin 2020

## Composition du bureau :

Elodie Schuller : Présidente  
Vanessa Herbin : Vice-présidente  
Sabrina Launay : Trésorière  
Angélique Verron : Secrétaire  
Géraldine Eloy : Vice-secrétaire

Contact : Elodie Schuller - Tel : 06 08 81 14 88  
Mail : [ape.ecoledemezangers@gmail.com](mailto:ape.ecoledemezangers@gmail.com)

L'APE DE L'ECOLE DE MEZANGERS ORGANISE UN

**LOTO**

2€ le carton  
12€ la planche  
20€ les 2 planches

Bons d'Achat dont un de 300 €  
TV 32", Caddy garni, lots alimentaires,  
Montre connectée, enceintes bluetooth...

**VENDREDI 13 MARS 2020**  
A 20h30  
(ouverture des portes à 18h30 - sans réservation)

Salle des fêtes de MEZANGERS  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Animé par Sandrine Redon - SIRET 809 091 424

20

## VIE ASSOCIATIVE

### Gym - Détente Mézangéenne

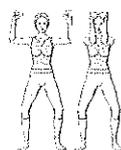


Les cours ont repris le mercredi 4 Septembre 2019.

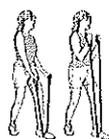
Les cours de gym se déroulent les **mercredis de 20h à 21h** avec Sophie AYCARD, professeur de gym à la salle des fêtes Sylvain Manson.

La cotisation est de 44 €. Pas de cours durant les vacances scolaires.

Les cours se déroulent sur 1h, ils commencent toujours par un échauffement puis des exercices de renforcements musculaires avec des Altères, élastiques, manche à balai (fournis par l'association) ou exercices en binôme suivis d'étirements puis de la relaxation.



les altères



l'élastique



manche à balai



exercices

La galette de la Gym a eu lieu mercredi 22 janvier 2020, dans la bonne humeur et en toute convivialité.

*Les personnes qui sont intéressées peuvent toujours nous rejoindre même en cours d'année.*

Composition du bureau : Jeannine LEBOUVIER : Présidente  
Annie HEURBIZE : Vice-Présidente  
Patricia FOUQUET : Trésorière  
Virginie PEINTRE-THION : Secrétaire  
Christine CHERRAULT : autre membre du bureau

Pour tout renseignement :  
Mme LEBOUVIER Jeannine, Présidente - 02.43.90.77.86

## Club de la Dame Verte

La salle des associations est ouverte le jeudi après-midi à partir de 14 h pour la pratique des cartes et autres activités.

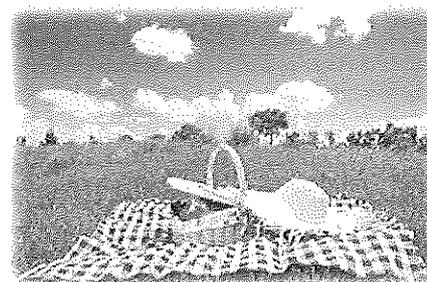
L'Assemblée Générale du Club a eu lieu jeudi 16 janvier 2020, suivie d'un moment de convivialité avec le partage de la galette des rois. La cotisation annuelle 2020 a été fixée à 12 €.



21

### Dates à retenir :

- **Pique-niques d'été :**
  - Jeudi 25/06/2020
  - Jeudi 30/07/2020
  - Jeudi 27/08/2020
- **Repas du club en octobre** (date à confirmer)
- **Bûche de Noël :** jeudi 10/12/2020
- **Galette et AG 2021 :** jeudi 14/01/2021



Tous les adhérents sont conviés à ces dates.

### Bureau de l'association

- |                           |                     |
|---------------------------|---------------------|
| - Mme QUILLET Juliette    | Présidente          |
| - Mme BEAUPIED Christiane | Secrétaire          |
| - Mme MALHERBE Paulette   | Trésorière          |
| - M. DODIER Rémy          | Trésorier adjoint   |
| et M. GESLOT Robert       | Président d'honneur |

Renseignements et contact : Mairie – 02 43 90 64 95 ou directement auprès de la Présidente Mme QUILLET

# Olympique de Mézangers (Football)



## L'Olympique Mézangers vous souhaite ses meilleurs vœux.

Nous voilà arrivé à mi saison! Une première partie de saison marquée par les reports de match à cause des intempéries. Nos jeunes se font tout de même plaisir en tapant dans le ballon, continuant l'apprentissage du football.

Nous avons vu l'effectif jeune augmenter cette saison pour notre plus grand plaisir... N'hésitez pas, nous prenons les enfants à partir de 5 ans, avec comme possibilité de venir s'essayer à la pratique le mercredi après-midi à partir de 16h !



Les séniors, eux, arrivent pour la deuxième phase sur notre terrain, calendrier à définir, les matchs seront comme d'habitude renseignés sur le site de la mairie. Une deuxième phase qui nous reverse dans une poule forte de 4<sup>ème</sup> division. Nous vous attendons nombreux pour venir encourager l'équipe.

En Février, nous ferons une réunion pour faire le point sur le projet d'avoir notre équipe séniors.

L'entente avec Marcillé se déroule à merveille et nous souhaitons garder ces liens qui nous unissent.

Nous avons aussi fait notre traditionnelle soirée fin novembre en affichant complet. Une belle réussite ! Le club voudrait remercier particulièrement Titi (Stéphane PEAN) pour sa cuisine et sa gestion de l'événement. Bravo !!! Nous remercions également tous nos bénévoles qui, ce jour-là ainsi que la veille (une quantité énorme de légumes épluchés) ont tous mis la main à la pâte.

Nous vous attendons pour écrire d'autres pages nombreuses du club.....



*Notre traditionnel orchestre L'ame Dedeur*

*Distribution d'albums Panini pour nos jeunes...*



*Notre nouveau logo imaginé par Jordan Ollivier  
et redessiné par Camille Leprovost. Merci !!!*

L'ensemble du bureau se porte à votre disposition pour tout renseignement et toute inscription.  
Contacts : Christophe PASCAL (06 06 40 42 53), Jonathan PAILLEUX (06 16 69 78 51)



## Les Frapadingues (Théâtre)

*Les Frapadingues vous souhaitent*

# Une bonne et heureuse année 2020

## Qu'elle vous apporte joie, bonne humeur et partage

Nous voilà à nouveau reparti pour de nouvelles représentations qui nous apportent bien du plaisir ! Plaisir que nous partageons avec vous notre public fidèle.

Comme à l'habitude, chacun des membres de la troupe a participé de près ou de loin à l'organisation de cette saison théâtrale, nous parlons ici de nos acteurs, metteurs en scène et de tous nos bénévoles qui œuvrent au niveau de la technique, des décors, du maquillage et toutes nos autres petites mains...

Trois représentations ont déjà eu lieu, samedi 18, dimanche 19 et vendredi 24 janvier 2020. Il reste encore quatre dates si vous souhaitez venir nous voir jouer :

**Samedi 25 janvier 2020 à 20h30 et dimanche 26 janvier 2020 à 14h30**  
**Vendredi 31 janvier 2020 à 20h30 et samedi 1<sup>er</sup> février 2020 à 20h30**

Les acteurs de l'atelier vous proposeront « SKETCHS EN VRAC » mise en scène par Sandrine Coulon Launay suivie d'une pièce « L'ACCIDENT DE FERNAND » de Daniel Quillé mise en scène par Sylvie Ollivier et Nicolas Vannier et d'une comédie « TOQUE AVANT D'ENTRER » de François Scharre mise en scène par Franck Ollivier et Wilfried Betton.

La salle polyvalente « Sylvain MANSON » de Mézangers ouvre ses portes 30 minutes avant le début du spectacle. N'hésitez pas à venir ! Nous en profitons pour vous rappeler les tarifs d'entrée : Adultes : 6 € et Enfants (de 12 à 16 ans) : 4 €

23



### Bureau

PRESIDENT : LUCAS FABRICE  
SECRETARE : OLLIVIER SYLVIE  
TRESORIER : POTTIER RAYMOND

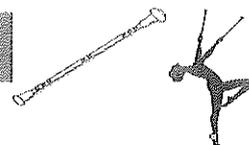
VICE-PRESIDENT : CHAPRON JEREMY  
SECRETARE ADJOINTE : LUCAS MARINA  
TRESORIERE ADJOINTE : CHURIN FRANCOISE

Et les autres membres : VIOT Maryvonne, JALLU Stéphanie, TRIBONDEAU Patrick, VANNIER Nicolas, BETTON Wilfried, RENARD Stéphane, GESBERT Sébastien et BERTHEREAU Christian.

Renseignements et inscriptions au 06 82 97 45 87 ou par mail : [fabrice.lucas9@wanadoo.fr](mailto:fabrice.lucas9@wanadoo.fr)



## A.B.T.M. (Twirling)



### Twirling de Noël

Les plus jeunes Twirlers se sont retrouvés mardi 17 décembre pour leur soirée de Noël.

Une semaine avant le réveillon, ils ont invité parents et amis pour quelques prestations sur le thème de Noël. Revêtues de rouge elles ont su créer une ambiance festive. Leur monitrice Stéphanie les a félicités.

La soirée s'est achevée autour d'un pot d'amitié.

Cette année, le twirling compte 19 athlètes de 4 à 16 ans. 9 sont prévus en compétition et 10 en loisirs.

La première compétition aura lieu à Conlie pour le championnat départemental hébergé par le Comité Départemental de la Sarthe les 7 et 8 février.

Le gala viendra clore cette saison le samedi 13 juin.

L'année 2020 s'annonce riche sportivement.

Cordialement.

Renseignements et inscriptions au 06 18 92 87 25 ou [bob502@msn.com](mailto:bob502@msn.com), ou via facebook : Twirling Mézangers

## Multi Sports pour les 6 - 11 ans



Les séances Multisports sont proposées par le service Jeunesse des Coëvrons depuis le lundi 16 septembre 2019.

Elles se déroulent chaque lundi de 18 h à 19 h à la salle polyvalente, sauf pendant les vacances scolaires.

Tenue de sport et bouteille d'eau à prévoir.

Prix annuel : 20 €

N'hésitez pas à consulter le portail familles des Coëvrons sur le site : <https://coevrons.portail-familles.net/> pour plus d'informations.

Pour tout renseignement et/ou toute inscription, contactez directement Angélique Fontaine, animatrice de l'activité au 06-70-84-54-02 ou auprès du service Jeunesse au 02.43.01.85.01 ou par mail à [jeunesse@coevrons.fr](mailto:jeunesse@coevrons.fr)

## Le Point Lecture



8 rue de la Dame Verte

### Horaires d'ouverture :

Mercredi : 17h00 à 18h30

Samedi : 10h00 à 12h00.

Ouvert à tous et gratuit.



Vous avez une demi-heure à occuper, pensez à proximité de chez vous, dans le centre-bourg au Point Lecture ! Ouvert depuis 2013, le Point Lecture vous propose une grande variété de romans, documentaires, et divers livres, autant pour les adultes que pour les adolescents et les jeunes enfants. Egalement disponibles, des revues à consulter sur place ou à emporter.

Le service est gratuit et vous pouvez conserver vos emprunts plus d'un mois.

Le Point Lecture est toujours aussi fréquenté.

Bilan 2019 : 343 livres adultes empruntés, 328 livres enfants empruntés et 195 livres empruntés par les collectivités (école et MAM)

Contact : Stéphanie PASCAL au 02 43 90 66 04 et Virginie PEINTRE-THION au 06 75 46 21 20

## Foyer des jeunes « Djeun's Home »

Faute d'animateur dédié par la Communauté de Communes des Coëvrons, les rendez-vous avec les jeunes ne pourront plus avoir la même régularité et l'organisation des actions menées auprès de ceux-ci doit donc être réinterrogée par le service Jeunesse.

Néanmoins, le service jeunesse pourra proposer des animations ponctuelles pendant les vacances, telles que le programme J'me bouge 11-18 ans et le dispositif Argent de poche.

**CHANTIERS CITOYENS** 16-18 ANS

**ARGENT DE POCHES**

4 demi-journées  
60€

**DU 17 AU 20 FÉVRIER**  
Tri et inventaire des archives dans les locaux de la mairie de Montsûrs.

**DU 26 AU 27 FÉVRIER**  
Réalisation de vidéos présentant un parcours professionnel :  
création du scénario, mise en scène, tournage et enregistrement.  
À Évron.

**CANDIDATURES JUSQU'AU 7 FÉVRIER**

\* d'infos :  
Guichet unique 02 43 01 85 01  
Stéphanie DALIBARD 08.07.25.71.72  
www.coevrons.fr

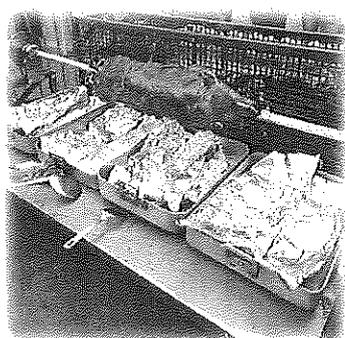
COEVRONS

## Comité des fêtes de Mézangers

*Tous les bénévoles du Comité des fêtes vous souhaitent une excellente année 2020, une bonne santé et de très bons moments à partager avec vos proches.*

Comité  
des  
Fêtes  
de MEZANGERS

Grâce à la salle de fêtes rénovée, l'année 2019 a permis de reprendre les activités d'animation de la commune.



*Journée test Nouvelle Rôtissoire (2 broches)*



*Marché de Noël – samedi 7 décembre 2019*

Pour cette nouvelle année 2020, le comité va se concentrer sur trois événements :

**Une soirée « Moules Frites » le samedi 28 mars 2020**

**L'assemblée communale des 25 et 26 juillet 2020**

**Le marché de Noël du samedi 5 décembre 2020**



26

Pour l'assemblée communale nous reconduirons les animations suivantes :

- Le samedi après-midi : concours de pétanques (*succès en 2019 avec une augmentation du nombre d'équipes inscrites*)
- Soirée repas « cochon grillé » suivi de soirée dansante
- Le dimanche : vide grenier avec animation.



En 2019, le nombre de bénévoles a augmenté, nous remercions les nouveaux venus.

Pour l'assemblée communale 2020, nous recherchons également des bénévoles, de façon à faciliter l'encadrement du vide grenier.

Merci à toutes les personnes intéressées de contacter les membres du bureau de l'association.

Le Président de l'association : Pierre Rachet

Renseignements auprès d'Olivier TARLIER, Emmanuel PEINTRE ou Pierre RACHET.

Téléphones : M. RACHET 06.12.06.47.71 / M. PEINTRE 06 87 94 73 57 / M. TARLIER 06.13.59.14.99



## Association Le Nid du Bonheur

### Maison d'Assistantes Maternelles

4 route de la Bouverie - MEZANGERS

*L'association « le Nid du Bonheur » a été créée le 19 Mars 2014 afin de créer une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), ayant pour but de promouvoir et de coordonner toutes les initiatives susceptibles d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.*

*Notre association compte 3 membres, Sabrina Launay (Présidente), Angélique Geslot (Secrétaire) et Virginie Peintre-Thion (Trésorière).*

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020 à tous, que cette année soit remplie de joie, d'amour et de bonheur .....

Nous souhaitons également une bonne année scolaire à nos petits qui ont pris le chemin de l'école à la rentrée de Janvier et une bonne arrivée à nos futurs bébés qui rejoindront la MAM courant Mars.

Le vendredi 20 Décembre, notre 5<sup>ème</sup> arbre de Noël s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Les petits comme les grands ont été ravis de partager ce moment autour d'un apéritif dinatoire convivial, le père Noël comme chaque année, est arrivé avec sa hotte chargée de cadeaux pour tous, les petits fréquentant la MAM actuellement, les petits qui nous ont quittés pour la rentrée de l'école en septembre 2019 et les nouveaux p'tits loups qui seront accueillis en 2020.

Un grand merci au Père Noël d'être venu nous voir malgré son emploi du temps chargé !



Nous avons pu, cette année encore, organiser une souscription volontaire, grâce à nos demandes de lots aux différents partenaires que nous remercions pour leur soutien. Nous avons pu effectuer 29 tirages.

Nous remercions également la participation des parents, des familles et amis pour la vente des tickets. **Un grand merci à TOUS.**

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02.43.90.34.93  
ou par mail : [leniddubonheur@gmail.com](mailto:leniddubonheur@gmail.com)  
ou venir nous rencontrer à la MAM - 4 route de la Bouverie (direction Sainte Gemmes le Robert)

## VIE DES COMMERCES ET ENTREPRISES



« Le P'tit commerce »

BAR - TABAC - ÉPICERIE - DÉPOT DE PAIN  
RESTAURATION LE MIDI - TRAITEUR

Menu à 13 € le midi (au choix 2 entrées, 2 plats, 2 desserts, vin et café compris)  
Des soirées à thème y sont également organisées.

### Horaires

Mardi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Mercredi : 7 h 30 à 13 h 30

Jeudi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Vendredi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Samedi : 8 h 30 à 12 h 30 - 17 h 30 à 19 h

Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30

Dernier week-end de chaque mois : fermeture le samedi à 12 h 30 + le dimanche

Jours fériés : ouverture de 8 h 30 à 12 h 30



Nicolas VANNIER - 02.43.90.45.29

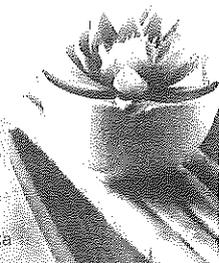
## Petra Massage de Relaxation

Petra Massage de Relaxation

Petra Weissova  
Pracicienne Massage bien être

5 Route d'Evron  
53600 Mézangers

07 83 34 96 80  
petrarelaxation@gmail.com  
<https://www.facebook.com/nokushika>



28

Contact : 07 83 34 96 80 - Page Facebook : [www.facebook.com/nokushika](http://www.facebook.com/nokushika)  
Site internet : [petrarelaxation.wordpress.com](http://petrarelaxation.wordpress.com)

## Poney-Club du Gué de Selle

Situé à proximité de l'étang du Gué de Selle (juste après le petit parking de la route d'Hambers D272), le poney-club propose depuis 1987, dans un domaine de 60 ha, plusieurs activités pour les enfants de 8 à 16 ans :

- Stage d'équitation avec hébergement pendant les vacances scolaires (sauf Noël)
- Cours d'équitation le mercredi après-midi

Venez découvrir l'équitation au cœur du bocage Mayennais !



# BLACK FEBRUARY

Pour les enfants et les ados de 8 à 16 ans, venez faire un stage d'équitation à prix CASSE !

## Option 1

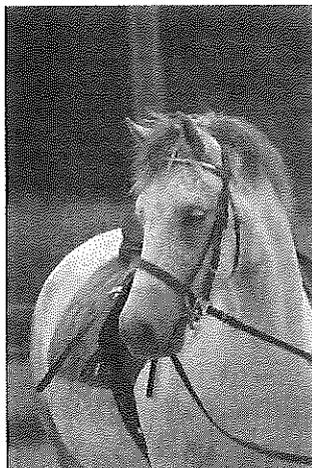
Stage sans hébergement du lundi  
24/02 au vendredi 28/02 à 190€  
(déjeuner compris)

## Option 2

Stage avec hébergement du  
dimanche 23/02 au samedi 29/02 à  
290€ au lieu de 480€

Pour les débutants comme pour les  
confirmés ! Equitation matin et  
après-midi : leçons, promenades en  
forêt et jeux !

AMBIANCE GARANTIE !



Poney-Club du Gué de Selle  
La Petite Coudrière - 53600  
MEZANGERS  
Tél. : 02 43 90 62 80 - Mail :  
stageponey@wanadoo.fr  
Site internet : www.stageponey.com

## Restaurant Au relais du Gué de Selle

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, Anthony Detemmermann et Aurélie Di Gennaro sont les nouveaux gérants de l'hôtel-restaurant Au Relais du Gué de Selle, à Mézangers

### LE RESTAURANT

C'est sur le retour des marchés que nous vous proposons, avec la complicité des producteurs, des plats élaborés avec des produits bruts. Menus de 27,90 € à 42 €

**Rappel ouverture restaurant** : tous les jours (sauf lundi midi, vendredi soir jusqu'à avril 2020 et dimanche soir)

### LE BISTRO DU RELAIS

Le Bistro du Relais, c'est une formule rapide mais toujours de qualité qui devrait vous séduire...

1 Entrée + 1 Plat + 1 Dessert : 20,90€

1 Entrée + 1 Plat ou 1 Plat + 1 Dessert : 15,90€

1 Plat du Jour : 10,90€

**Fermeture Hebdomadaire du Bistro** le soir, Samedi, Dimanche et lundi midi.

### HÔTEL

Hôtel ouvert tous les jours sauf dimanche soir

**NOUVEAU** : Les clients pourront également profiter du savoir-faire de Petra (Petra Massage Relaxation) grâce à une offre massage sur place dans un espace dédié.

### LA CABANE PERCHÉE

**BANQUETS & RÉCEPTIONS** de 8 à 130 personnes.

**RÉUNIONS & SÉMINAIRES** (espaces de 19 à 100 m<sup>2</sup>)

Contact : 02 43 91 20 00

Adresse mail : relaisduguedeselle@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.relais-du-gue-de-selle.com>



29

### Menu St Valentin à 40€

Marbré de queue de bœuf et foie gras,  
Sauce gibiche

ou

Bonbon de saumon et betterave façon gravelax,  
Pickles de légumes, chantilly citron vert-coriandre



Noix de St Jacques poêlées,

Endives caramélisées et quinoa, sauce hollandaise

ou

Le quasi de veau à la plancha,

Tapioca, légumes d'automne, jus au thym et ail confit



L'assiette de fromages Mayennais (+6 €)



L'arme secrète à partager

## Gîte LA PETITE BALLERIE

### Gîte « LA PETITE BALLERIE »

Danielle DE CRAAN

La Ballerie

53600 Mézangers

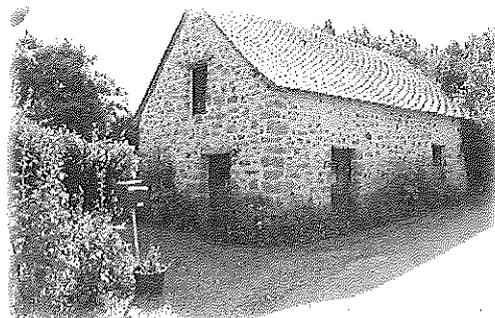
Tél. : 00 33 (0)6 24 90 20 35

Mail : de.craan@53600.fr

### Salon / séjour, salle à manger, cuisine, 2 chambres

Terrasse et grand jardin fleuri – barbecue

4 personnes



*A la demande, sur réservation : table d'hôte, visite guidée de la région, service voiturier*

Conseiller en  
immobilier  
sur la commune



SAFTI

Jean-Christophe  
HUET

Conseiller indépendant en immobilier

06 73 21 59 06

jeanchristophe.huet@safte.fr

30

## Le potager de Gaël



Maraîcher et éleveur de  
bovins, installé depuis  
novembre 2012

Exploitation labellisée  
Agriculture Biologique.

Vente de légumes toute l'année à la ferme.  
Caissettes de viande également 3 fois par an



### Horaires d'ouverture du Potager de Gaël :

- Le Vendredi de 16h30 à 18h30

- Le Samedi de 10h à 12h30

Renseignement : Gaël THOREAU - La Pengauderie - 53150 NEAU - [www.lepotagerdegael.fr](http://www.lepotagerdegael.fr)

*(Merci à Ouest-France / M. LECHAT pour les photos insérées dans ce bulletin.)*

## ABTM Twirling



## Olympique de Mézangers

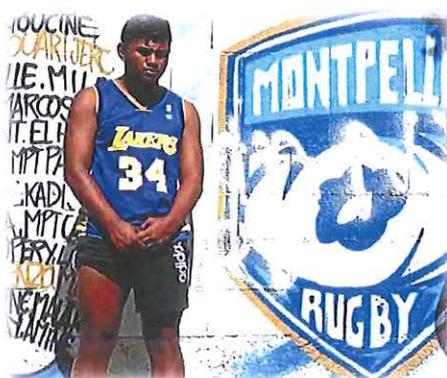
Equipe U18 - Foot en salle



Équipe séniors Entente Mézangers/Marcillé



Un sportif mézangéen au centre de formation du Montpellier Hérault Rugby depuis septembre 2019  
Bonne continuation à Steven FAUPALA !



# COMMUNE DE MÉZANGERS

## Calendrier des manifestations

### Janvier à Août 2020



Samedi 25 janvier	Théâtre - 20h30	Les Frapadingues
Dimanche 26 janvier	Théâtre - 14h30	Les Frapadingues
Vendredi 31 janvier	Théâtre - 20h30	Les Frapadingues
Samedi 1 <sup>er</sup> février	Théâtre - 20h30	Les Frapadingues
Mercredi 6 février	Balayage des rues (Bourg et Lotissement)	
Samedi 15 février	Rencontre Référendum d'Initiative Partagée	10h à 12 h / 16h à 18h
Vendredi 6 mars	Eveil et jeu – 9 h 30	RAM des Coëvrons
Vendredi 13 mars	Loto – 20h30	APE Ecole de Mézangers
Dimanche 15 mars	Elections municipales 1 <sup>er</sup> tour	Commune
Vendredi 20 mars	Psychomotricité – 9 h 30	RAM des Coëvrons
Dimanche 22 mars	Elections municipales 2 <sup>ème</sup> tour	Commune
Samedi 28 mars	Soirée Moules Frites	Comité des Fêtes
Mercredi 3 avril	Balayage des rues (Bourg)	
Vendredi 10 avril	Eveil et jeu – 9 h 30	RAM des Coëvrons
Dimanche 26 avril	Passage Les Motards ont du Cœur – 11h16	
Dimanche 10 mai	Commémoration du 8 mai (à confirmer)	Commune
Mercredi 3 juin	Balayage des rues (Bourg et Lotissement)	
Samedi 6 juin	Tournoi de foot	Olympique de Mézangers
Samedi 13 juin	Gala Twirling	ABTM Twirling
Jeudi 25 juin	Pique-nique d'été	Club de la Dame Verte
Dimanche 28 juin	Fête de l'école	Ecole / APE
Jeudi 23 juillet	Balayage des rues (Bourg et Lotissement)	
Samedi 25 juillet	Assemblée communale - Concours de pétanque (après-midi) - Soirée Repas dansant (cochon-grillé)	Comité des fêtes Comité des fêtes Comité des fêtes
Dimanche 26 juillet	- Vide-grenier	Comité des fêtes
Jeudi 30 juillet	Pique-nique d'été	Club de la Dame Verte
Jeudi 27 août	Pique-nique d'été	Club de la Dame Verte